

Procès verbal

Le lundi 21 septembre 2026 à 18 heures 15, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 septembre 2026, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie BORDET

Présents : Stéphanie BORDET, Pascal MINEAU, Emelyne KIJEWski, Franck MERGEN, Juliette FOUCHER, Jean-Marie DEBAISIEUX, Didier DETRE, Christine MINEAU, Fabrice LECOSSOIS, Nina DA CUNHA, Gabrielle BERGERON

Secrétaire de la séance : Gabrielle BERGERON

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1er JUILLET 2026

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 1er juillet 2026.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE MARGNY (N° DE_022_2026)

Après concertation en vue du renouvellement du bureau de l'Association foncière, le nombre des membres du bureau susceptibles d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est fixé à 8 (en plus des 2 membres de droits Mme le Maire ou son représentant, M. le responsable de la DTT), à savoir :

Les propriétaires figurant sur la première liste sont proposés à la désignation de la Chambre d'Agriculture, à savoir :

- Gilles BEAUFAYS
- Guy MARTIN
- Grégoire SAINT
- Arnaud SAINT

Pour sa part, et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de membres du bureau de l'Association Foncière les propriétaires figurant sur l'autre moitié de cette liste, à savoir :

- Christine MINEAU
- Guy PAILLOUX
- Denys LABOUTIQUE
- Claudia COUSIN

AVIS SUR LE PROJET DE CREATION D'UN ELEVAGE DE POULES PONDEUSES PLEIN AIR (N° DE_023_2026)

Madame le maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'une consultation publique pour les I.C.P.E. (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) s'est tenue du 17 août au 14 septembre 2026 inclus concernant le projet de création d'un élevage de poules pondeuses plein air sur le territoire de la commune par Monsieur SAINT Gauthier et qu'il convient que le conseil municipal donne un avis au sujet de cette requête avant le 28 septembre 2026.

Après discussion, et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ne s'opposent pas à ce projet.

SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES (N° DE_024_2026)

Madame le maire rappelle que des crédits ont été votés au budget de l'exercice 2026 pour les sorties et les transports scolaires vers les établissements et qu'il convient de fixer un tarif par enfant.

Après avoir entendu les explications du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de participer :

- à hauteur de 50 euros par enfant scolarisé en primaire et collège pour les sorties scolaires proposées par les établissements publics et privés
- à hauteur de 12 euros par enfant scolarisé au collège et lycée empruntant les bus scolaires pour se rendre dans les établissements publics et privés

Le versement de cette participation s'effectuera directement à la famille sur présentation d'un justificatif de paiement et d'un relevé d'identité bancaire.

QUESTIONS DIVERSES

- La commune autorise M. CUVILLIER a posé un compteur d'eau au cimetière pour l'alimentation de ses vaches.
- Les jeux pour enfants sur la place de mairie seront changés prochainement, compte-tenu de leur vétusté.
- Les thuyas du cimetière seront arrachés et des arbres plus facile d'entretien seront plantés. Un bac à compost sera installé au cimetière.
- Les locataires ont quitté le logement. Nous sommes en attente de la réception des clés.
- L'employée communale procédera à la rénovation du parquet de la salle communale et de la mairie.

Séance levée à 19 h 15

Stéphanie BORDET
Maire

Gabrielle BERGERON
Secrétaire de séance

